

LA DIMENSION INTERNATIONALE D'ERASMUS+ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2017

Une synthèse pour les institutions souhaitant candidater au programme

Mobilité de Crédit Internationale (ICM)	Masters conjoints Erasmus Mundus (EMJMD)	Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (CBHE)	Activités Jean Monnet (JMA)
Qu'est-ce qui est offert?	Qu'est-ce qui est offert?	Qu'est-ce qui est offert?	Qu'est-ce qui est offert?
Des échanges d'étudiants et de personnel entre les Pays Programme* et les Pays Partenaires**. La période d'étude à l'étranger doit être partie intégrante d'un cursus diplômant.	Des programmes de Master intégrés internationaux et de haute qualité, ainsi que des bourses financées par l'UE pour attirer les meilleurs étudiants en Europe.	Un soutien à la modernisation et à la réforme des institutions et des systèmes d'enseignement supérieur des Pays Partenaires** éligibles.	Les activités Jean Monnet visent à développer et soutenir les études sur l'Union européenne dans le monde. Elles favorisent l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur le processus d'intégration européenne au niveau de l'enseignement supérieur.
Qui peut candidater pour gérer une subvention?	Qui peut candidater pour gérer une subvention?	Qui peut candidater pour gérer une subvention?	Qui peut candidater pour gérer une subvention?
Les établissements d'enseignement supérieur établis dans un Pays Programme*.	Tout établissement d'enseignement supérieur établi dans l'un des Pays Programme* peut soumettre une candidature au nom du consortium qui délivre le Master conjoint.	Les établissements d'enseignement supérieur, les associations, les organismes d'établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les organisations nationales ou internationales de recteurs, d'enseignants ou d'étudiants, établis dans un Pays Programme* ou un Pays Partenaire** éligible, peuvent soumettre une candidature au nom du consortium.	Selon l'activité, les établissements d'enseignement supérieur, tout autre organisme actif dans le domaine de l'intégration européenne ou des études européennes, ou les associations d'enseignants et de chercheurs spécialistes dans le domaine des études européennes, établis dans n'importe quel pays du monde.
Où candidater?	Où candidater?	Où candidater?	Où candidater?
Auprès de l'agence nationale du Pays Programme* dans lequel le candidat est établi: http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact_fr	Auprès de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture à Bruxelles: https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/action-cle-1-mobilite-des-individus-a-des-fins-d-education-et-de-formation/masters-conjoints-erasmus-mundus_fr	Auprès de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture à Bruxelles: https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/erasmus-plus-%E2%80%93-action-cle-n%C2%BA-2-%E2%80%93-renforcement-des-capacites-dans-le-domaine-de-l-enseignement-superieur_fr	Auprès de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture à Bruxelles: https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/jean-monnet_fr
Appels à propositions	Appels à propositions	Appels à propositions	Appels à propositions
Ouverture: octobre 2016 Clôture: 2 février 2017 à 12:00, heure de Bruxelles (pour les projets débutant le 1 ^{er} Juin 2017).	Ouverture: octobre 2016 Clôture: 16 février 2017 à 12:00, heure de Bruxelles (pour les projets débutant entre août et octobre 2017).	Ouverture: octobre 2016 Clôture: 9 février 2017 à 12:00, heure de Bruxelles (pour les projets débutant en octobre 2017).	Ouverture: octobre 2016 Clôture: 23 février 2017 à 12:00, heure de Bruxelles (pour les projets débutant le 1 ^{er} septembre 2017)
Budget: environ EUR 130 millions.	Budget: environ EUR 90 millions + quelques EUR 20 millions pour des "régions ciblées".	Budget: environ EUR 130 millions.	Budget: EUR 10,8 millions + EUR 3 millions pour certains Pays Partenaires**.
Qui d'autre peut participer au projet?	Qui d'autre peut participer au projet?	Qui d'autre peut participer au projet?	Qui d'autre peut participer au projet?
Il s'agit typiquement de partenariats bilatéraux impliquant un établissement d'enseignement supérieur d'un Pays Programme* et d'un Pays partenaire**.	D'autres organismes tels des entreprises, établissements publics, ONG, ou instituts de recherche des Pays Programme* ou Pays Partenaires** peuvent aussi participer au consortium EMJMD en tant que partenaires ou partenaires associés.	Les établissements d'enseignement supérieur ou tout organisme public ou privé actif sur le marché de l'emploi ou dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse, établis dans un Pays Programme* ou un Pays Partenaire**.	Selon l'activité, les établissements d'enseignement supérieur, tout autre organisme actif dans le domaine de l'intégration européenne ou des études européennes, ou les associations d'enseignants et de chercheurs spécialistes dans le domaine des études européennes, établis dans n'importe quel pays du monde.

* Pays Programme: tous les Etats Membres de l'UE, l'ancienne république yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

** Pays Partenaires: tous les autres pays du monde. Voir le Guide du Programme Erasmus+ pour vérifier quels sont les pays éligibles pour chaque action.